

<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1617>



Commémoration assassinat Samuel Paty

- Citoyenneté - MEMOIRE -



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise en ligne : vendredi 13 octobre 2023

Copyright © CAN@BAE

Histoire-Géographie -

Tous droits réservés

Le Ministre adressait hier cette lettre aux Recteurs, DASEN, IA-IPR...

Triste rappel de la violence qui frappe notre profession. Lettre malheureusement rattrapée par l'actualité tragique de la journée.

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Le 16 octobre 2020, le professeur Samuel Paty était lâchement assassiné aux abords de son établissement scolaire, victime du terrorisme islamiste. Trois ans après, la blessure est toujours vive pour notre École comme pour notre société.

Parce que Samuel Paty était un professeur. Il exerçait le plus beau métier du monde : celui qui consiste à transmettre, instruire, faire grandir ses élèves pour leur permettre d'aller au bout de leur potentialité. Cet altruisme et cette humilité de celui qui sait, et qui veut transmettre à celui qui ne sait pas encore, étaient au cœur de la vocation de Samuel Paty. C'est cet homme qui a été assassiné.

Parce qu'à travers Samuel Paty, c'est l'École de la République qui a été visée, et son projet émancipateur. Notre École ne vise pas seulement à instruire nos élèves. Elle leur permet de devenir des citoyens libres et éclairés, animés de notre idéal de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Cet idéal émancipateur est l'exact contraire des obscurantismes et des fanatismes. Il est l'héritage vivant, constamment réactualisé, des Lumières. Ce sont ces Lumières que le crime commis contre Samuel Paty voulait éteindre.

L'assassinat de Samuel Paty nous a tous meurtris ; il ne nous a pas affaiblis. Il nous a au contraire rappelé l'importance de l'esprit critique, de l'analyse, de la prise de distance par rapport aux faits, de la valeur intrinsèque et supérieure d'un État de droit, fondé sur le respect des libertés fondamentales et bâti sur l'École.

C'est pourquoi je souhaite que, comme chaque année depuis 2020, dans chaque école et chaque établissement scolaire, du CM1 à la terminale, un hommage puisse être rendu à Samuel Paty le lundi 16 octobre 2023. Ce temps pourra prendre différentes formes, au libre choix des écoles et établissements, adaptées à l'âge des enfants et inscrit dans le travail quotidien mené par les professeurs tout au long de l'année, notamment en éducation aux médias et à l'information.

Des ressources pédagogiques sont mises en ligne sur le site eduscol pour aider les professeurs à concevoir une séquence adaptée à l'âge de leurs élèves : <https://eduscol.education.fr/2395/hommage-au-professeur-samuel-paty>

Je vous remercie de votre participation personnelle à ces temps d'hommage qui ont vocation à concerner l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

GABRIEL ATTAL

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse